



Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



TRIBUNAL DE L'ENTREFRICE DU HAINAUT

2.2 FEV. 2019

DIVISION HONS

N° d'entreprise : 0718.604.011

Dénomination

(en entier): SLAMAFOOD

Forme juridique: SPRL

Siège: Rue de Valenciennes 110 - 7380 QUIEVRAIN

Objet de l'acte : DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE AU SIEGE SOCIAL DU

01/02/2019

ORDRE DU JOUR:

A-Cession de parts, Nomination

Sont présents :

Monsieur le Président constate que l'intégralité des parts sont présentes ou représentées.

Monsieur le Président déclare l'assemblée valablement constituée.

Président, ouvre la séance à 14 h30

Sont présents :

Monsieur le Président constate que l'intégralité des parts sont présentes ou représentées.

Monsieur le Président déclare l'assemblée valablement constituée.

Président, ouvre la séance à 14 h30

DECISION DE L'ASSEMBLEE

1-cession des parts :

Entre les associés, la nouvelle répartition du capital se fait de la manière suivante :

Monsieur Serin Alper détient 90 parts sociales.

Monsieur Mouhammad - Ahmed OUSSIA détient 10 parts sociales.

Le cédant donne mandat aux cessionnaires pour effectuer les modifications d'usage dans le registre des parts nominatives.

3-Nomination:

A partir du 01/02/2019 Monsieur Mouhammad - Ahmed OUSSIA nommé co-gérant pour une durée illimitée. Né le 18 janvier 1984, domicilié à Rue du Chemineau 65 - 7380 Quiévrain NN 84011831147.

Il est parfaitement courant de la situation financière de la société et responsable de l'active et de passive.

Après divers échanges de point de vue, Monsieur le Président clôture la séance à 16 H00.

Nouveau CO-GERANT: Mouhammad -Ahmed OUSSIA

GERANT RESTANT: Serin Alper

Mentionner sur la dernière page du Volet B:

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature